

LE SITE BERTINE-LUXEMBOURG.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose de la gestion de patrimoine. Il s'agit une fois de plus d'un site frauduleux. Le Luxembourg a la cote chez les escrocs proposant ce type de produits. Mais bien évidemment, tout est fictif. Comment un site aussi jeune – 42 jours d'existence à la date de publication de cet article – pourrait-il proposer des placements de la sorte ????

Le site internet

Il a été créé le 06/03/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/bertine-luxembourg.com>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 84 80 02 79

Il s'inscrit dans une série intéressante :

bunq-conseil.com	01 84 80 01 15
partage-secfr.com	01 84 80 01 54
bertine-luxembourg.com	01 84 80 02 79
qontoplus.group	01 84 80 04 27

Le numéro 01 89 70 83 21

Le numéro 06 47 28 71 69

Le numéro 07 45 88 29 79

Il s'inscrit dans une se intéressante :

monabq-online.com	07 45 88 24 47
bertine-luxembourg.com	07 45 88 29 79
online-hcb.com	07 45 88 30 46

Le numéro 07 45 88 40 65

Il s'inscrit dans une série intéressante :

groupe-polygone.com	07 45 88 35 77
bertine-luxembourg.com	07 45 88 40 65
groupe-polygone.com	07 45 88 41 57

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Claire LEMOINE
- Mme Claire L'EMINENT
- M. Nicolas DROUET

Les produits

Il est proposé de la gestion de patrimoine.

Les règlements

Le site utilise :

Un compte portugais ayant l'IBAN PT50 0035 0807 0004 6702 1307 1 ouvert au nom de la société portugaise AZIMUTH

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une société luxembourgeoise totalement étrangère à cette arnaque

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages.

Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

